

Durée

3 jours (21 heures).

Public

Tout public
Groupe de 5 à 12 personnes.

Objectifs

Acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Pré-requis

Aucun

Méthodes pédagogiques

Formation réalisée en 31/12/2014 du Ministère de la Santé, en interactivité, sous forme d'apprentissage, de cas pratiques, de simulations d'accidents.

Evaluation

Validation basée sur l'évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements.

Intervenant

Infirmier urgentiste,
ambulancier de SMUR,
validé formateur AFGSU.

Lieu

Entreprise ou établissement de soins.

Niveau 1

Module 1 - Urgences vitales (6 heures)

- Identifier un danger et mettre en œuvre une protection adaptée.
- Alerter le centre 15 ou le numéro d'urgence interne à l'établissement.
- Identifier et agir face aux détresses vitales : étouffement, hémorragie, inconscience, arrêt cardiaque avec utilisation d'un défibrillateur.

Module 2 – Urgences potentielles (3 heures)

- Les malaises, les atteintes traumatiques, les plaies et brûlures.
- Participer au relevage et brancardage.
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène.

Module 3 – Risques collectifs (3 heures)

- Identifier les dangers et appliquer les consignes de protection (différentes alertes).
- Connaître les bases du plan blanc.
- Etre sensibilisé aux risques « NRBC ».

Niveau 2

Module 1 - Urgences vitales (3 heures)

- Prise en charge des détresses vitales avec matériel (DSA, oxygène, aspirateur de mucosités, chariot d'urgence)
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
- Appliquer les procédures de maintenance et de « matério-vigilance » des matériels d'urgence.

Module 2 - Urgences potentielles (3 heures)

- Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme.
- Enlever un casque intégral.
- Effectuer un relevage et un brancardage.
- Faire face à un accouchement inopiné.
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux

Module 3 – Risques collectifs (3 heures)

- Connaître et participer à la mise en œuvre des plans sanitaires.
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des plans blancs, selon le rôle prévu pour la profession exercée.
- Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC, de se protéger par la tenue adaptée prévue.

Formation interactive sous forme de cas pratiques et de simulations incluant les protocoles internes de l'entreprise ou de l'établissement



Attestation AFGSU valable 4 ans